

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 29 mai 2012

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3770-2011.

Hydro-Québec Distribution - Autorisation d'investissement - Projet Lecture à distance
(LAD) – Phase 1.

***Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
(AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Pièces additionnelles.***

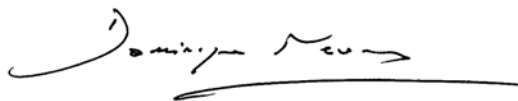
Chère Consœur,

Nous vous prions de trouver sous pli, de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.), l'article de Myung (C-SÉ-AQLPA-0102, SÉ-AQLPA-7, Doc. 19.1), lequel remplace la pièce C-SÉ-AQLPA-0090, SÉ-AQLPA-7, Doc. 19 qui, par erreur cléricale constatée à l'audience du 18 mai 2012, avais omis de joindre l'article à la page de garde.

Tel que convenu lors de cette audience, nous sommes en train, avec le bureau du Dr. Carpenter, de compléter l'assemblage des quelques articles cités à son rapport et qui n'avaient pas encore été déposés, comme nous nous sommes engagés à le faire. Ce dépôt devrait pouvoir être complété d'ici quelques jours.

Enfin, nous demandons respectueusement la permission de pouvoir déposer au présent dossier l'information ci-jointe (Pièce C-SÉ-AQLPA-0103, SÉ-AQLPA-8, Doc. 1) émise par Hydro-Québec Distribution hier après-midi au dossier R-3788-2012 et qui vient préciser une information déposée le 18 mai 2012 et qui, selon les dires d'Hydro-Québec elle-même, était alors susceptible de plusieurs interprétations. Nous sommes en train de chercher à valider cette information et souhaitons l'utiliser aux fins de notre argumentation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.